AVIS DE CONVOCATION

à l'assemblée générale annuelle (AGA) des membres
du Réseau écocitoyen de Saint-Lambert
mercredi 25 mai 2022, 19h
600 Oak, salle 238

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à la **6e assemblée générale annuelle** (AGA) du Réseau écocitoyen de Saint-Lambert, qui aura lieu ce mercredi 25 mai dès 19h, au Centre de Loisirs du 600 avenue Oak, salle 238.

À cette occasion, nous vous présenterons:
- notre rapport d'activités 2021-2022 ainsi qu'un aperçu de nos projets en cours
- **nos états financiers** au 31 mars et **notre budget** 2022-2023
- **un petit calendrier** de nos activités à venir
- un petit mot sur le projet de **Sentier de la biodiversité**.

L'assemblée des membres devra aussi se prononcer sur des propositions de modifications à **nos règlements généraux** et nommer, avec élections au besoin, des personnes pour les quelques **postes à pourvoir au sein du Conseil d'administration**.

Vous trouverez **tous les documents pertinents** pour l'AGA en pièces jointes à ce courriel ainsi qu'ici, sur notre site officiel: https://reseauecocitoyen.org/aga2022/

L'accueil se fera **dès 18h** et l'AGA débutera **à 19h**.
Nous espérons aussi vous garder un peu plus ensuite, en discutant avec thé, café et biscuits.

Votre présence et votre participation sont très importantes pour le Réseau et pour la poursuite de sa mission: sans vous, ça ne fait pas de sens…

Assurez-vous d'avoir bien **renouvelé votre adhésion**.

(Vous trouverez ici les instructions sur comment renouveler votre adhésion.)

Voici les liens des documents que nous partageons avec vous pour L'AGA:

- Avis_de_convocation_AGA_25_mai_2022
- Ordre_du_jour_AGA_25_mai 2022
- Proces_verbal_AGA_27_mai 2021
- États financiers et budget_2022-2023
- Projet_modifications_aux_reglements_generaux_2022

Au plaisir de vous retrouver!

- Aixa, Claire, Claudette, Christine, Dominique, Hugues, Marc, Pierre et Sushil,
les membres de votre conseil d'administration sortant

Note 1: L'AGA se tiendra dans le plus grand respect des mesures sanitaires alors en vigueur.
Note 2: Venez à pied, à vélo, en transport en commun ou pratiquez le covoiturage… et n'oubliez pas votre bouteille réutilisable!